

**Fédération de tir
de la Veveyse**



**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 19 février 2016**

Fleur-de-Lys à Porsel

Il est 20 h 00, lorsque Mme Carole Pittet, présidente en exercice, ouvre la 97^{ème} assemblée de la Fédération des Sociétés de Tir de la Veveyse. Elle salut particulièrement la présence de :

- M. Patrick Terreaux, président d'honneur
- M. Pascal Richoz, président d'honneur
- M. Maurice Berthoud, président de l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans
- M. Fabien Thürler, délégué de la Veveyse à la SCTF
- M. Fritz Herren, délégué de la SCTF

ainsi que tous les membres d'honneur et membres présents, 33 personnes.

Les personnes suivantes se sont excusées :

- M. Michel Chevalley, préfet du district de la Veveyse
- M. Francis Monnard, président d'honneur
- M. Félix Gachoud, ancien banneret
- M. Alexis Pilloud, parrain du drapeau
- M. Jean-Marc Guenat, membre d'honneur
- M. Nicolas Guye, membre d'honneur
- M. Pierre-Alain Perroud, président des Carabiniers d'Attalens
- M. Nicolas Perroud, JT des Carabiniers d'Attalens
- M. Loris Zamofing, JT des Carabiniers d'Attalens

La présidente demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire des personnes qui nous ont quittées durant l'année 2015, en particulier MM. Hubert Monney, président des Carabiniers de Châtel-St-Denis et Julien Piccand, JT de la société du Crêt.

1. Nomination des scrutateurs

MM. Edgar Monnard et Louis Richoz sont nommés scrutateurs pour la présente assemblée.

2. Lecture du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente assemblée ayant été remis avec la convocation, personne n'en requiert la lecture. En outre, il est approuvé à mainlevée par l'assemblée. La présidente remercie Evelyne Perroud pour son travail.

3. Rapport de la présidente

L'année 2015 a de nouveau été riche en évènements. De très beaux résultats ont été obtenus dans différentes disciplines et concours. Bravo à toutes et tous. Dans notre district, nous avons beaucoup de jeunes avec beaucoup de talents. Tout ceci, nous le devons aux responsables JT. La SCTF en collaboration avec la SFTS est en passe de créer un projet pour la relève cantonale afin de mener les meilleurs au sommet. Pour réaliser ce projet, ils ont besoin de personnes. Si vous êtes tentés par ce défi, lancez-vous et participez. Le grand rendez-vous de 2015 fut le Tir Fédéral en Valais. Nous avons pu profiter d'une magnifique fête, d'une belle ligne de tir et d'un stand aux quatre vents. Même s'il y a une grande compétition entre les tireurs, la chose qui ressort à chaque fois est le respect et le fair-play. Si notre but est d'être devant, l'on est également là pour aider et donner des conseils aux autres tireurs pour leur progression. Pour conclure, j'aimerais remercier mes collègues du bureau, les délégués des sociétés et toutes les personnes qui s'investissent pour la cause du tir. Je vous souhaite une magnifique saison de tir, empreinte de résultats, de moments conviviales et de fair-play.

4. Comptes 2015 et budget 2016, comptes des matcheurs

M. Yves Studer, caissier de la Fédération présente les comptes des matcheurs de l'exercice écoulé. Ceux-ci se bouclent par un bénéfice de CHF 832.40.

Concernant les comptes de la Fédération, ils se bouclent avec une perte de CHF 2'257.71. Le tir en campagne étant déficitaire de CHF 425.40 car le sponsoring BCF de CHF 1'000.-- est séparé dans les comptes.

L'aide aux jeunes n'est plus alimentée par les intérêts du compte des "Mitrailleurs" et les charges extraordinaires de CHF 631.11 sont dues à l'amortissement du solde des livres du 175^{ème}.

Le budget 2016 reprend dans l'ensemble les chiffres de l'année précédente, ce qui représenterait un léger bénéfice de CHF 400.--.

5. Rapport des vérificateurs

Les comptes ont été vérifiés par la société de tir de Porsel. Ils ont été contrôlés par pointage et aucune anomalie n'est à signaler. Félicitations au caissier pour le travail accompli et pour la présentation nette et précise de chaque pièce comptable. Les comptes de la Fédération et des matcheurs sont en bonne santé. L'assemblée en donne décharge au caissier et aux vérificateurs.

6. Nomination des vérificateurs

Pour l'année 2016 et selon le tournus établi, la vérification des comptes sera opérée par la société des carabiniers d'Attalens.

7. Cotisations

Status quo.

8. Concours de section 2016

Le concours de section 2016 aura lieu à Porsel pour le 300 m. et le 25 m.

9. Assemblée 2017

La prochaine assemblée générale se déroulera à Attalens.

10. Concours JT 2016

Le concours J.T. individuel et le concours de groupes auront lieu à Châtel-St-Denis le samedi 11 juin 2016 dès 14 h. 00 suivi par la traditionnelle broche dans la soirée.

11. Rapport du pistolet

La moyenne d'âge est en chute vertigineuse. Pascal Mottaz nous informe que pour la saison 2016, les tireurs se déplaceront à St-Légier. Le projet du nouveau stand n'est pas encore prêt mais en bonne voie. La commune a accepté le changement de zone à côté du stand 300 m. et un échange de terrain devrait avoir lieu. Il n'est pas possible d'augmenter la surface du stand d'où le projet de déplacer la buvette 300 m. à l'étage et d'utiliser la surface pour le pistolet. Pour les résultats de la saison de tir, ceux-ci se trouvent dans le rapport de tir.

12. Rapport du championnat de groupe

par M. Fabien Thürler. Le nombre de groupes pour 2015 est resté stable par rapport à 2014. A la finale de district à Châtel-St-Denis, 2 groupes en catégorie A et 2 groupes par société sauf pour Semsales en catégorie D se sont affrontés. Châtel-St-Denis catégorie A, Attalens 1, Le Crêt 1 et 2, Porsel 1 et Semsales ont fait le déplacement à la finale cantonale. Les champions veveysans pour 2015 sont en catégorie A, Châtel-St-Denis et en catégorie D Le Crêt 1.

Les groupes du Crêt et de Semsales ont passés la rampe pour le 1er tour éliminatoire suisse mais n'ont pas réussi à passer les tours suivants.

A noter pour 2016, lors de la finale cantonale, la munition sera distribuée par la SCTF lors du tirage au sort des cibles. Les prix sont les suivants : cat. A CHF 45.-- pour le 1er tour et CHF 40.-- pour le tour de finale. Cat. D CHF 35.-- pour le 1er tour et CHF 30.-- pour le tour de finale. La finance de groupe reste inchangée à CHF 50.--.

Fabien nous rappelle qu'il est important de maintenir, voir augmenter la participation des groupes lors du premier tour en stand, intégré les JT dans vos groupes. Louis Richoz demande s'il n'est pas possible qu'un groupe cat. D tire avec les A afin de faciliter la qualification de deux groupes en A. Fabien répond que si les répartitions changent, il est possible qu'un groupe D soit sacrifié.

Pour terminer, Fabien nous souhaite une belle année 2016 et nous remercie pour le travail accompli dans les sociétés.

13. Rapport des matcheurs

par M. Fabien Thürler. L'année 2015 fut bien remplie et les matchs de toutes les disciplines ont pu être disputés. Ont participé au pistolet 50 m.: 12 tireurs, au 300 m. : 11 tireurs, au petit calibre : 9 tireurs et à l'air comprimé 10 m. : 42 tireurs. Fabien souhaiterait qu'au 300 m. la catégorie armes d'ordonnance soit plus étoffée et les tireurs au mousqueton sont les bienvenus. Il nous invite à soutenir nos jeunes tireurs au 10 m. qualifiés à la finale fribourgeoise.

Dans le courant de l'année, le comité de Fédération et la commission de match va établir un règlement de match afin d'entériner l'ouverture de notre groupement à tous les tireurs intéressés au match en général au vu des superbes participations et de l'émulsion créée lors des différents concours. Pour conclure, Fabien, félicite tous les champions et les tireurs aux finales cantonales, romandes ou suisses. Il encourage les sociétés et chaque tireur à faire de la publicité pour le groupement des matcheurs.

14. Rapport des Jeunes Tireurs

par M. Patrick Terreaux. deux jeunes tireurs veveysans, Nicolas Perroud et Julien Piccand, ont été sélectionnés par le canton pour participer à la Journée Fédérale des JT au Tir Fédéral à Rarogne. Si les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos deux jeunes, la journée a été magnifique et remplie de franches rigolades. Malheureusement, au lendemain de ce magnifique dimanche, Julien nous quittait dans un tragique accident.

Lors des finales cantonales 2015 à Romont, les deux groupes qualifiés terminèrent au 7ème et 23ème rang.

Pour la finale individuelle, il est à relever le 3ème rang de Nicolas Perroud chez les JT et la 3ème place de Tiffany Monnard chez les jeunes tireuses. Ainsi Nicolas se sélectionna pour la finale romande des JT à Bure.

Meilleur JT de la Veveyse : Nicolas Perroud et meilleur ado, Laura Terreaux.

3 JT de moins pour 2016 participeront aux cours et sur décision de la FST les cours sont ouverts aux jeunes à partir de 15 ans.

15. Remise des challenges et des médailles

Le challenge de la Fédération de la Veveyse est remis à la société du tir du Crêt, tandis que celui des tirs de sociétés revient à la société des Carabiniers de Châtel.

La présidente passe ensuite à la remise des médailles, selon le tableau figurant dans le rapport annuel.

16. Remise de l'aide financière aux jeunes.

Plusieurs jeunes tireurs 300 m, 50 m et 10 m reçoivent une petite attention pour leurs brillants résultats. Leurs noms figurent à la fin du rapport annuel. Patrick Terreaux remercie les moniteurs et les parents pour leur travail et leur soutien.

17. Démission – admission- nomination

Aucune démission n'a été présentée.

18. Honorariat

Patricia Genoud est nommée membre d'honneur pour ses années passées en tant que déléguée de la Veveyse à la SCTF.

19. Divers

L'assemblée cantonale 2016 aura lieu le samedi 12 mars à Porsel. Notre présidente remercie d'avance tous les bénévoles.

- ***Fritz Herren, délégué de la SCTF***

Il nous présente les salutations de la SCTF et nous remercie pour notre invitation. Il excuse le président cantonal Rudi Vonlanthen retenu par d'autres obligations. Il relève la parfaite collaboration avec notre district. En 2015, la SCTF a révisé ses statuts. Les articles ont été adaptés et l'ajout de nouvelles prescriptions ont été incluses selon les nouveaux statuts de la FST. Ceux-ci se veulent modernes et compatibles avec la SCTF. Ils seront remis aux présidents des sociétés pour lecture et seront votés en bloc lors de l'assemblée cantonale.

La Loro a versé une subvention de CHF 76'200.-- grâce au recensement des membres qui a été correctement établi.

Une séance d'information pour la promotion a été organisée. Des cours d'initiation pour les jeunes et les adultes se dérouleront durant le mois de septembre. Les dates apparaîtront sur le site de la SCTF.

Fritz Herren demande aux sociétés utilisant des cartes couronnes de commander celles de l'ORCC. C'est important pour le canton. Elles doivent être remplies avec le nom du tireur. Pour terminer, il nous souhaite une année 2016 remplie de succès.

- **Maurice Berthoud, membre de l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans**

Après 10 ans de comité, 5 ans comme secrétaire et 5 ans comme président, Maurice a passé la main et est rentré dans les rangs comme membre.

Il excuse Alexis Pilloud, accesser du district, et nous présente ses salutations ainsi que celles de l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans. Le district compte 39 membres dont 12 vétérans d'honneur de plus de 80 ans. Le tir annuel aura lieu les 10 et 11 juin 2016 à La Montagne-du-Lussy. Il félicite tous les tireurs pour leurs brillants résultats et souhaite une bonne saison de tir.

- **Louis Richoz, membre de la société des carabiniers de Châtel-St-Denis**

Suite à la lecture d'un article dans le journal Le Matin, Louis demande si l'on ne devrait pas faire objection. L'article parlait des jeunes ados avec une arme à 15 ans. La question de Louis : est-ce que le canton devrait intervenir.

- **Fabien Thürler, vice-président et caissier de la SCTF**

Remercie la présidente Carole Pittet pour son dynamisme et ses compétences.

Carole clôt la séance à 21 h. 05.

Evelyne Perroud
secrétaire

Carole Pittet
présidente

Partenaire :  **Banque Cantonale de Fribourg**
Partner : **Freiburger Kantonalbank**